

Village à travers les âges

Les Tailles



Analyse paysagère

-

Parc naturel des deux Ourthes

Une initiative du Parc naturel des deux Ourthes



Rue de La Roche, 8
6660 Houffalize
061/21.04.00
www.pndo.be

en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne



Rue de l'Ancienne Poste, 24
6900 Marloie
084/45.68.60
www.mufa.be

et avec le soutien de la Wallonie (DGO4)



Texte et illustrations : Sébastien Este et Annick Burnotte.

Crédits photographiques : Parc naturel des deux Ourthes.

Editeur responsable : José Lutgen - Parc naturel des deux Ourthes.

Lexique

- **Affluent** : cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau, en général au débit plus important, au niveau d'un point de confluence
- **Alluvion** : dépôt de débris (sédiments), tels du sable, de la vase, de l'argile, des galets, du limon ou des graviers, transporté par de l'eau courante.
- **Amender** : améliorer la valeur agronomique d'un sol par des apports de calcaire, de chaux, ou de fumier, de matières humiques.
- **Arkose** : grains de quartz, feldspath, micro débris de roches siliceuses et de grès liés par un ciment solide.
- **Confluent** : lieu où se rejoignent deux ou plusieurs cours d'eau.
- **Finage** : correspond aux limites du territoire villageois dont l'exploitation exclusive est censée lui fournir de quoi assurer sa subsistance. Il comprend l'habitat, le parcellaire agricole (cultures et prairies) ainsi que l'espace forestier.
- **Jachère** : terre labourée mais nonensemencée (au repos).
- **Openfield** : terme de géographie qui désigne un paysage agricole à champs ouverts.
- **Limon** : fines particules de sable ou de roche transportées par l'air ou l'eau qui se déposent sous forme de sédiments.
- **Métairie** : ensemble important de bâtiments et de terres voués à l'agriculture et occupés par un métayer et sa famille.
- **Milieu relictuel** : écosystème de taille restreinte dans lequel des espèces peuvent encore se développer alors qu'elles ont régressé ou disparu ailleurs.
- **Orpaillage** : recherche et exploitation artisanale de l'or dans les cours d'eau.
- **Pénéplané** : désigne une région ondulée, avec de faibles dénivellations, dont l'origine est l'érosion de reliefs plus accidentés.
- **Pessière** : forêt peuplée d'épicéas.
- **Poudingue** : roche sédimentaire consolidée, constituée de débris arrondis, qui sont d'anciens galets et qui ont été charriés sur une certaine distance dans des cours d'eau.
- **Phyllade** : type de roche qui possède des caractéristiques et une apparence proches de celles de l'ardoise et qui se présente dans le milieu naturel sous forme de strates.
- **Quartzite** : roche siliceuse massive, constituée de cristaux de quartz soudés. Sa couleur est généralement claire.
- **Schéma de Structure** : document d'orientation qui, sur base d'un inventaire exhaustif dans des domaines aussi variés que la situation de droit, l'environnement, la mobilité ou la géographie physique et humaine établit les lignes directrices de l'aménagement du territoire pour les années à venir. Le schéma de structure communal est ainsi le document sur base duquel la commune prend ses décisions, y compris en matière d'urbanisme.
- **Séculaire** : qui existe depuis plusieurs siècles.
- **Site** : correspond aux paysages de l'espace naturel : relief, hydrographie, sol, sous-sol, climat, etc.
- **Strate herbacée** : correspond à une des 5 strates végétales utilisées par les botanistes pour décrire les principaux niveaux d'étagement vertical d'un peuplement végétal, chacun étant caractérisé par un micro-climat, et une faune spécifique. C'est la strate dominante dans de nombreux milieux ouverts terrestres ; pelouse, lande rase, tourbière, prairie, etc.
- **Tourbière** : zone humide caractérisée par l'accumulation progressive de la tourbe, un sol caractérisé par sa très forte teneur en matière organique, peu ou pas décomposée, d'origine végétale.
- **Travée** : ouverture, espace construit ou élément de construction délimité par deux supports verticaux constituant les points d'appuis principaux ou les pièces maîtresses d'une construction (piliers, colonnes, arcs, fermes, poutres, etc.).
- **Vaine pâture** : droit d'usage qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses propres terres (landes, bois communaux, etc.).
- **Usnée** : lichen à fructifications ciliées, de couleur grisâtre, qui croît généralement sur l'écorce des arbres.



Localisation de Les Tailles sur le territoire du Parc naturel des deux Ourthes

Analyse paysagère

Analyser ?

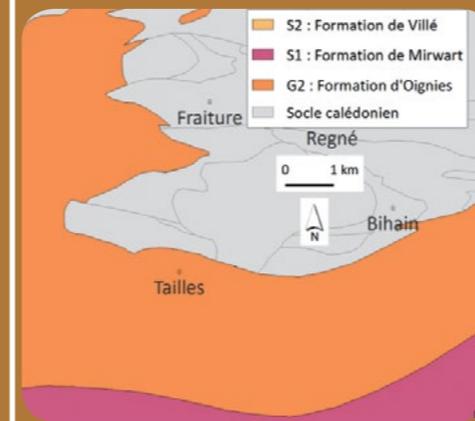
Analyser, c'est donner du sens...c'est donc non seulement décrire mais surtout interpréter.

Paysage ?

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (*extrait de la définition de la convention européenne du Paysage, Florence, 20 octobre 2000*).

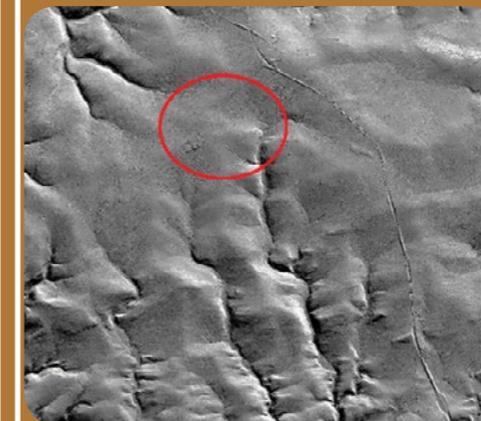
Comment analyser le territoire sur base du paysage?

En identifiant les structures territoriales (espace bâti, espace non bâti, site)



Extrait de la carte hydrogéologique

En observant les morphologies paysagères

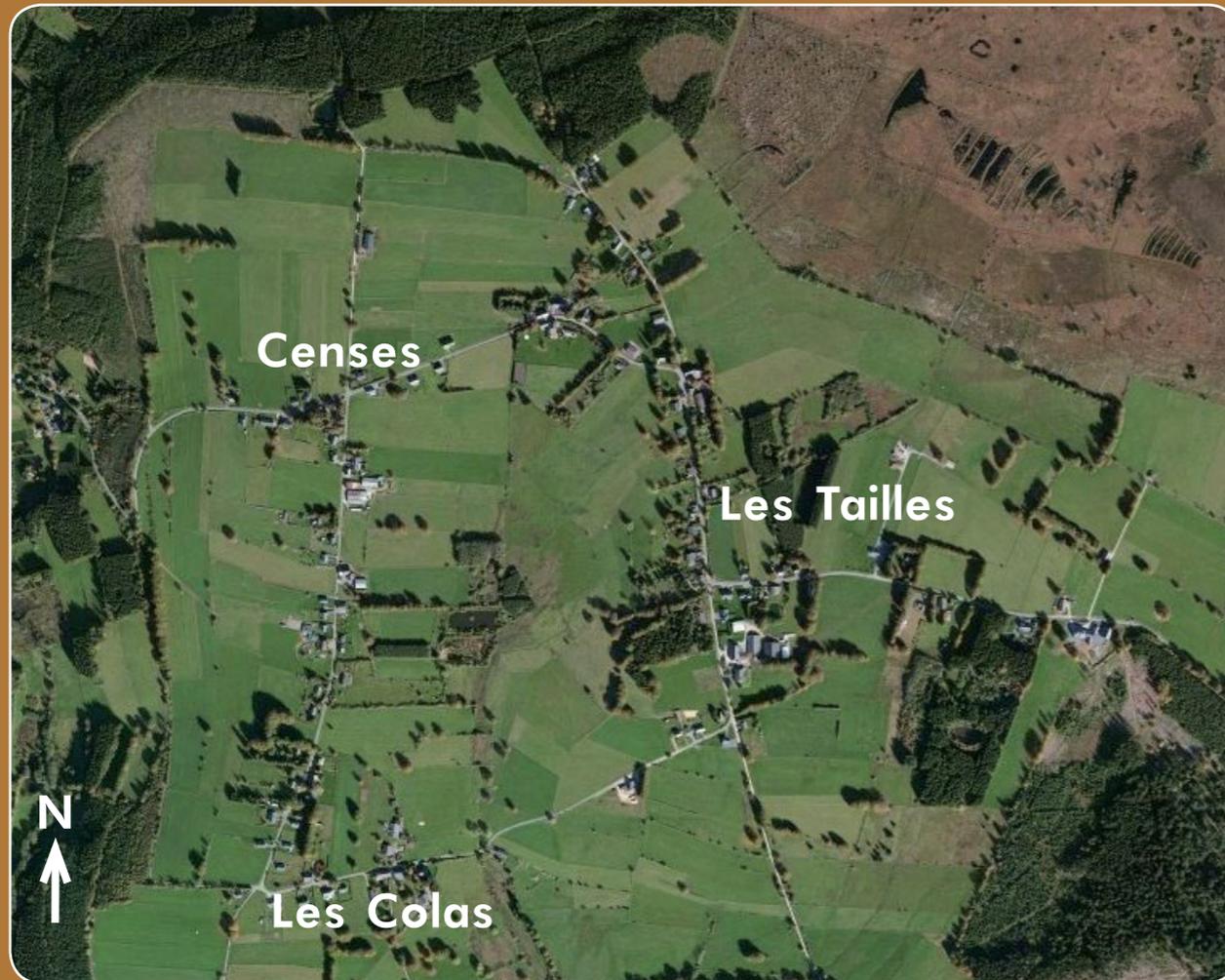


Modèle numérique de terrain sur Les Tailles

En mettant en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature



Urbanisation le long des voies du village



Source : Bing map, 2016

Les Tailles est situé à l'extrême Nord de la commune de Houffalize. Depuis 2001, le village fait partie du Parc naturel des deux Ourthes, situé en Wallonie dans la province de Luxembourg. La commune de Houffalize compte 5231 habitants au 1^{er} janvier 2017 pour une superficie de 166,57 km².

Les Tailles à la loupe



Chapelle avec maçonnerie en arkose



Nouvelle construction (pierre et crépi)



Les Colas



Eglise Saint-Gilles



Hangar agricole (emplacement de l'ancienne école des filles)



Fagne du Grand Passage



Alignement d'arbres et de haies



Nouvelle construction (pierre et bardage bois)



Bordure forestière du plateau des Tailles



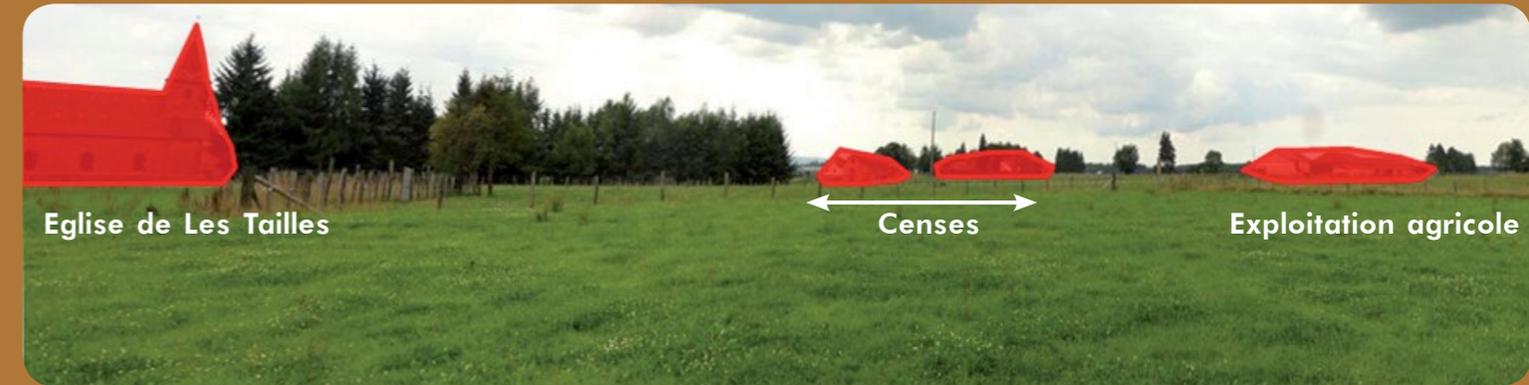
Sortie de village

L'espace bâti



Localisation des bâtiments existants dans le village

L'espace bâti du village est très linéaire et sans grande homogénéité architecturale. Sa structure est d'ailleurs atypique des villages ardennais, d'habitude regroupés en auréole. En effet, les bâtiments sont répartis de manière lâche et discontinue le long des voiries, et autour d'une prairie peu amendée. Une des raisons de cette dispersion tient du fait que le village comporte plusieurs hameaux : La Coulée, Les Colas, Censes et Les Tailles (centre).



Masque de l'espace bâti depuis un point de vue au Nord du village

En outre, le village ne comprend pas de véritable noyau central. La fonction des bâtiments est en grande partie résidentielle avec de nombreuses anciennes fermes rénovées ou des nouvelles constructions d'architecture plus contemporaine. Quelques bâtiments sont encore dédiés à des exploitations agricoles situées dans le tissu bâti ou excentrées.

En termes de matériaux, nous retrouvons globalement des maçonneries en schiste, en arkose voire du bardage en bois pour les façades, de l'ardoise (naturelle ou artificielle) pour la toiture et de la brique ou de la pierre bleue pour les encadrements de fenêtre.



Principaux matériaux utilisés



Exploitation agricole active



Habitation récente



Ancienne ferme rénovée en habitation

Datation du bâti

L'habitat rural wallon peut être classé en trois grandes périodes de construction sur base de la morphologie et des fonctions du bâtiment mais aussi selon sa localisation.



Epoque traditionnelle

1850



Epoque industrielle

1950

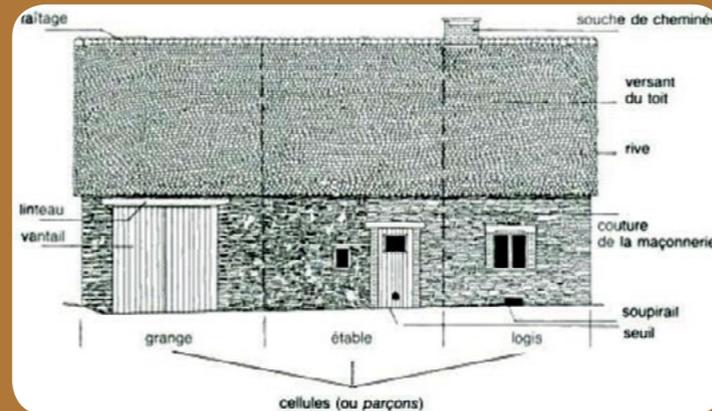


Epoque post-industrielle

De la période traditionnelle, nous retrouvons encore aujourd'hui quelques traces avec plusieurs anciennes fermes dans le noyau originel de Les Tailles, tout comme dans les hameaux de Les Colas (avec la ferme Colard notamment) et de Censes. D'autres habitations, qui ne sont plus visibles aujourd'hui, existaient au niveau de La Coulée. Ce hameau était la zone la plus peuplée en raison de sa proximité avec les terres de cultures (voir évolution du village).

Le type initial de la ferme ardennaise est la ferme tricellulaire que nous pouvons classer dans la catégorie des « maisons-blocs » regroupant sous une même toiture les trois fonctions de logis, d'étable et de grange.

Chacune de ces travées est perpendiculaire à la façade principale, les prises de lumière pour le logis se faisant préférentiellement en pignon. L'accès se fait également parfois en pignon. Il s'agit d'une maison trapue, étalée au sol, avec un développement en profondeur sous un grand toit à faible inclinaison.



Organisation d'une ferme tricellulaire (Source : Ardenne centrale – architecture rurale de Wallonie, Mardaga)

Pendant la période industrielle, le village s'est agrandi en s'étendant vers La Coulée le long de la voirie ainsi que de Censes vers Les Colas. C'est durant cette période que le presbytère et l'école ont été construits.

A partir de 1950, ce qui correspond à la période post-industrielle, de nombreuses constructions quatre façades ont été construites. Ces bâtiments sont plus hétéroclites par rapport au tissu bâti ancien. Cette période a un impact très important sur les paysages de Les Tailles avec ce bâti très dispersé, qui s'est implanté tout autour du quadrilatère formé par les voiries reliant village et hameaux. Seules quelques dents creuses sont encore présentes et offrent des vues paysagères très lointaines.



Schématisme des périodes de construction des bâtiments du village

L'espace non bâti

Le Plateau des Tailles est en grande partie couvert de forêts, dans lesquelles l'épicéa domine largement, suivi par le hêtre.

Ces zones boisées sont entrecoupées par des milieux ouverts, pour la plupart largement modifiés par l'homme : prairies pâturées, prairies de fauche, landes sèches et humides. Les tourbières n'occupent plus que des surfaces très marginales. Un autre élément important est l'absence quasi-totale de toute culture.



Prairie



Haie de feuillus - Maillage vert



Plantations d'épicéas



L'espace non bâti depuis Les Tailles - vue vers Cense et Les Colas (1) - vue vers la Baraque de Fraiture (2)

Le sommet du plateau des Tailles se démarque des autres paysages de plateau du parc naturel par la présence de milieux « relictuels » de type fagnards.

Soumis à un climat froid et très humide, ce territoire est composé d'une végétation particulière (sphaignes dans les tourbières, carex, mousses,...) qui lui confère une forte identité. Les zones semi-ouvertes sont ponctuellement boisées par quelques formations de saulaies-boulaies.

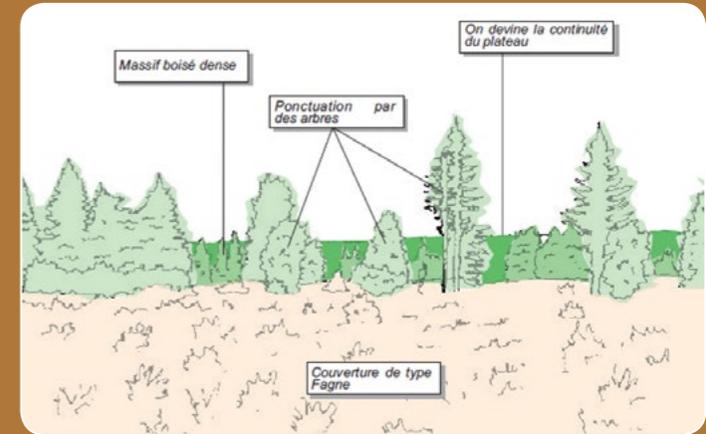


La Fagne du Grand Passage

La tendance générale est à la réduction des pessières, non adaptées à l'humidité du terrain, pour sauvegarder la superficie des zones fagnardes. Il s'agit de paysages bien protégés par la loi (statut de réserve naturelle), landes sèches et humides.



Vue aérienne de la Fagne du Grand Passage



Schématisme de la photo

La première photo montre en avant plan un couvert végétal marqué essentiellement par la strate herbacée. Au second plan, des épicéas viennent ponctuer l'espace pour faire place ensuite à un massif plus dense. Nous remarquerons l'absence d'arbres de très grande taille. La ligne d'horizon est constituée par la continuité des replats sommitaux.

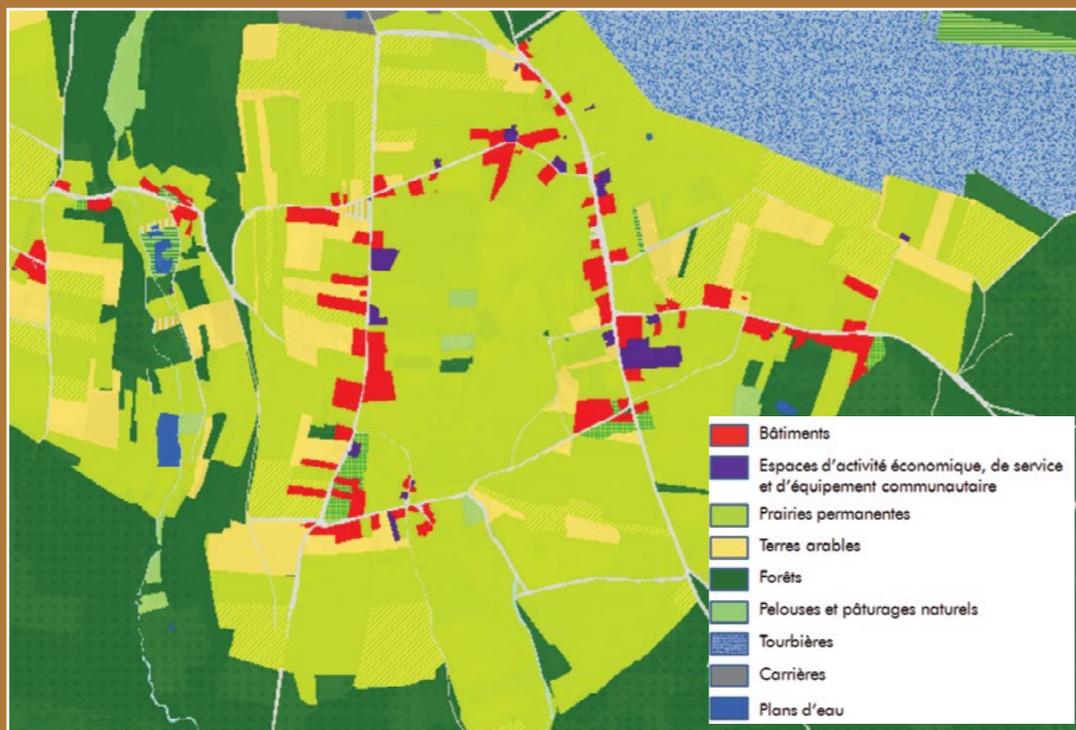
Sur le Parc naturel des deux Ourthes, deux sites font partie de la réserve naturelle domaniale du Plateau des Tailles : la Fagne aux Mochettes qui constitue le site le plus occidental de cet ensemble prestigieux et la partie basse du Grand Passage. Ils sont compris dans un ensemble plus large de plus de 6000 ha qui comportent de remarquables tourbières et landes tourbeuses représentant les derniers biotopes de la région. Nous y retrouvons de nombreuses espèces végétales rares ou menacées, telles que l'andromède, la canneberge, l'airielle (*Vaccinium vitis-idaea*), la linaigrette vaginée, la bruyère quaternée,...

Cette carte de l'occupation du sol en 2007 confirme :

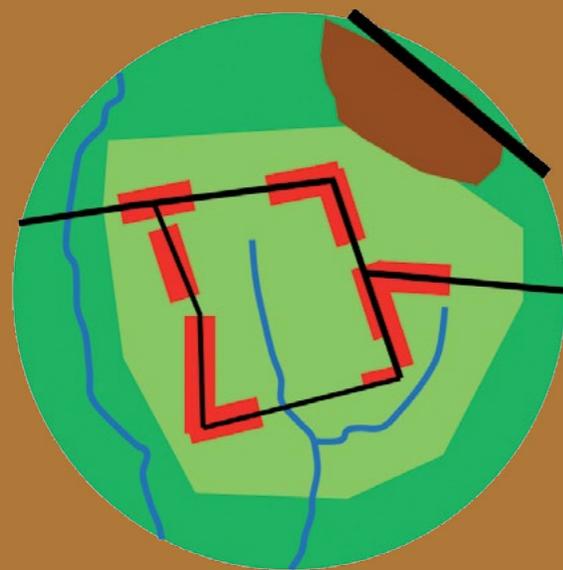
- la structure auréolaire de l'espace non bâti ;
- la dominance des conifères par rapport aux arbres feuillus ;
- l'absence de terrain cultivé hormis une petite parcelle au Sud-Ouest du territoire.

En termes de pourcentage, voici ce que cela donne :

- surface agricole : 36,9 %
- forêts : 53,5 %
- terrains bâtis et connexes : 9,5 %.



L'occupation du sol (CPDT).



Schématisme de la typologie des structures territoriales de Les Tailles

Sur base de cette description des structures non bâties, et malgré sa localisation atypique, les paysages de Les Tailles peuvent être qualifiés de paysages en openfield à prairies dominantes. Ce mode d'organisation de l'espace rural, typique de l'Ardenne centrale se traduit par une disposition circulaire des terroirs (prairie, fagne, couverture forestière) autour du noyau villageois.



Le site

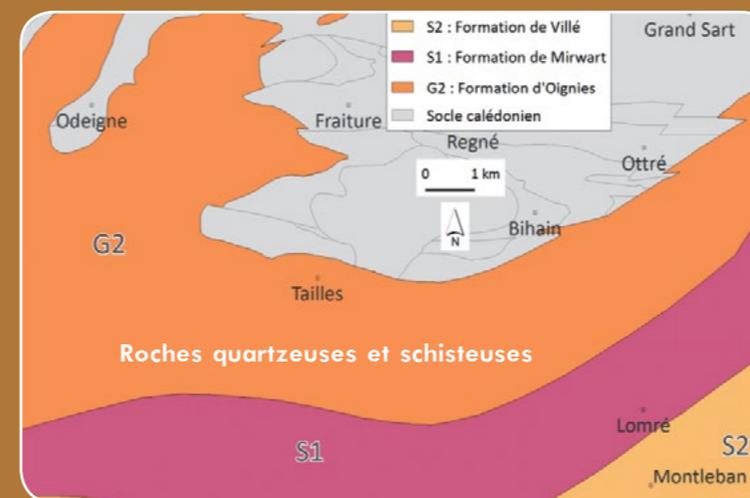
Le site de Les Tailles se caractérise par un relief assez plat formant une vaste surface pénéplannée, légèrement bombée, et peu entaillée par les cours d'eau. C'est également la seule zone du parc naturel où les altitudes dépassent les 600 mètres.



Le site de Les Tailles ne comporte qu'un seul véritable terroir... le plateau!

Très légèrement incisé par deux cours d'eau, le village s'est installé sur un replat du plateau. Celui-ci est compris dans un chapelet de zones élevées qui constituent l'ossature du massif ardennais : Hautes Fagnes, Fagnes spadoises, Plateau des Tailles, Plateau de Saint-Hubert et Massif de la Croix-Scaille.

Cette situation particulière s'accompagne d'un climat froid et très pluvieux, conditions favorables pour l'apparition de milieux naturels d'une grande originalité.

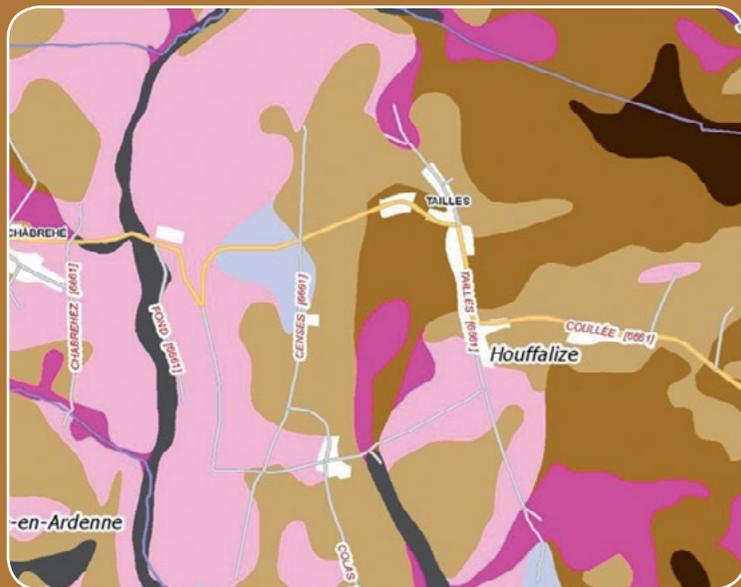


Extrait de la carte hydrogéologique de Wallonie, SPW-DGO3.

Le climat en quelques chiffres :

- Température moyenne annuelle : 6,5 °C.
- 120 jours de gelée par an (10 octobre - 20 mai)
- Pluviosité moyenne : 1430 mm par an (198 jours de pluie).
- Chutes de neige possibles du 10 novembre au 25 avril.

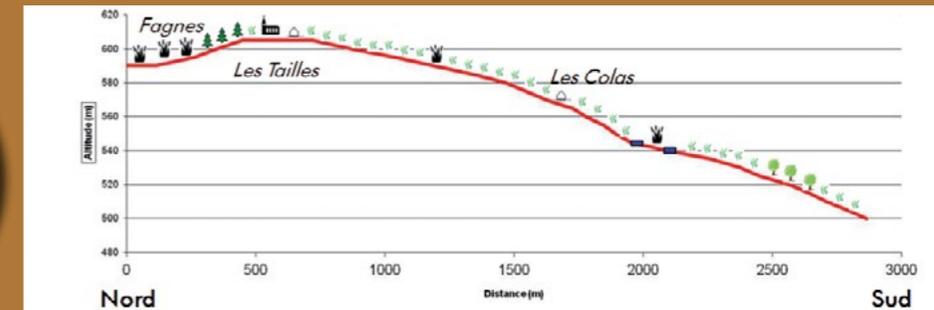
L'essentiel du Plateau des Tailles correspond à la partie sud-ouest du massif de Stavelot. Les affleurements rocheux les plus caractéristiques sont datés de la période cambro-ordovicienne (entre 443 et 541 millions d'années) et du début du dévonien (entre 419 et 359 millions d'années).



Extrait de la carte numérique des sols de Wallonie, SPW-DGO3.



Les roches rencontrées sont variées : arkose, grès, poudingue, quartzite, schiste, phyllade. Elles génèrent des sols très pauvres, souvent imperméables (argile blanche) et parfois couverts d'une couche importante de tourbe (surface en brun foncé). Vu leurs spécificités, cela n'autorise guère de cultures.



Profil topographique Nord-Sud

Les deux coupes topographiques représentées sur cette page schématisent l'implantation du village par rapport à son site. Les différences d'altitude ont été volontairement accentuées afin de bien percevoir les pentes.

Sur le premier profil, le village de Les Tailles trône sur le replat du plateau entouré au Nord par les fagnes et au Sud par de vastes étendues d'herbage. Le hameau des Colas est, quant à lui, sur le haut de versant en bordure du ruisseau du même nom qui marque le début de la couronne forestière plus au Sud.

Le deuxième profil est volontairement étendu vers l'Ouest afin de préciser la présence entre le village des Tailles et le village de Chabrehez, de la vallée du Martin Moulin, ruisseau de type ardennais et affluent de l'Ourthe orientale qu'il rejoint à une altitude de 300m, 15km en aval.

Cette vallée est profonde, en U, typique de l'Ardenne, avec de superbes affleurements rocheux. Par endroits, des chênes séculaires, épargnés par les monocultures d'épicéas, arborent encore quelques guirlandes d'usnées témoignant de la qualité de l'air qui subsiste en ces lieux. Depuis une quinzaine d'années, le castor a réinvesti le site. Il a recréé des zones humides plus larges dans lesquelles toute une flore et une faune typiques ont pu se reconstituer. Citons quelques papillons tels que le Damier Athalie, le Cuivré écarlate ou encore le Petit Collier argenté.

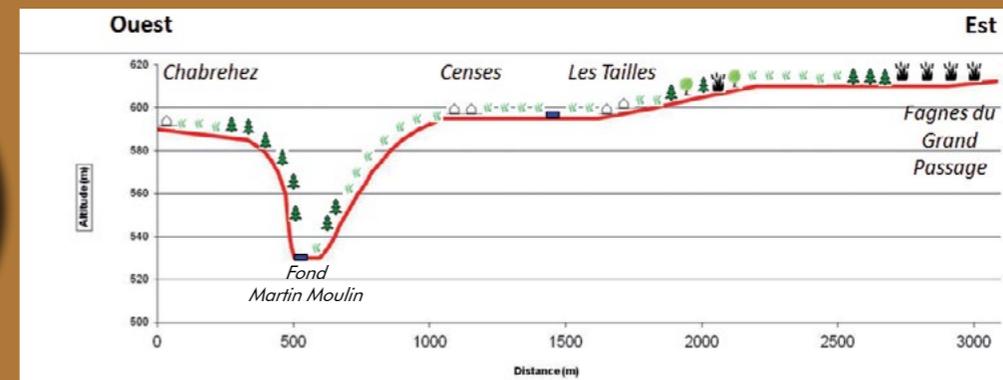
D'un point de vue hydrographique, le site de Les Tailles constitue la ligne de partage des eaux entre les bassins versants de l'Amblève au Nord-Est et de l'Ourthe au Sud.

Nombreuses sur le plateau, bien arrosées par la pluie et la neige mais aussi couvertes en grande partie par les zones tourbeuses, les nappes aquifères bénéficient d'une excellente alimentation et donc d'un potentiel de réserve intéressant.

Le Modèle Numérique de Terrain nous permet de bien visualiser les différentes vallées. Le site de Les Tailles est au centre d'une grande zone de sources. Plusieurs ruisseaux prennent d'ailleurs naissance sur le plateau tels que le ruisseau du Martin Moulin ou le ruisseau des Colas.



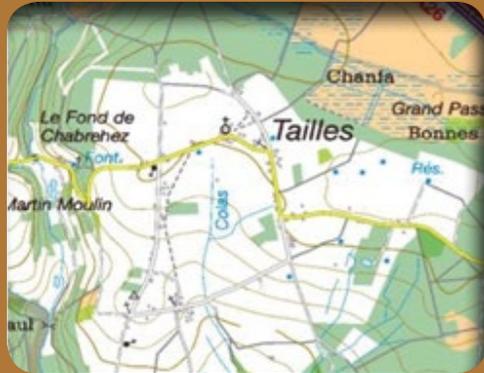
Le site de Les Tailles, Modèle Numérique de Terrain (MNT) - SPW.



Profil topographique Ouest-Est

Interprétation - lecture rétrospective

Remonter dans le passé pour mieux comprendre le présent...



Lotissements pavillonnaires et hangars agricoles en dehors du village



Densification le long des voiries



Le noyau originel de Les Tailles



Premières traces de Les Tailles...



Cabane de bûcheron

Source : L. Lefebvre, Histoire de la forêt d'Ardenne, 1984.

Origines intrinsèquement liées à son nom

En effet, son nom est emprunté aux tailles opérées dans les forêts par des bûcherons qui, éloignés de toute habitation, construisent à la fin du 12^{ème} siècle des cabanes/baraques en bois dans les éclaircies et les clairières.

Selon les sources, une chapelle fut construite pour les bûcherons grâce aux bienfaits des seigneurs de Houffalize.

Que signifie les noms des hameaux du plateau des Tailles?

Les Colas : qui apparaît également sous « Collas » ou « Collard » correspond apparemment au nom des premiers habitants du hameau.

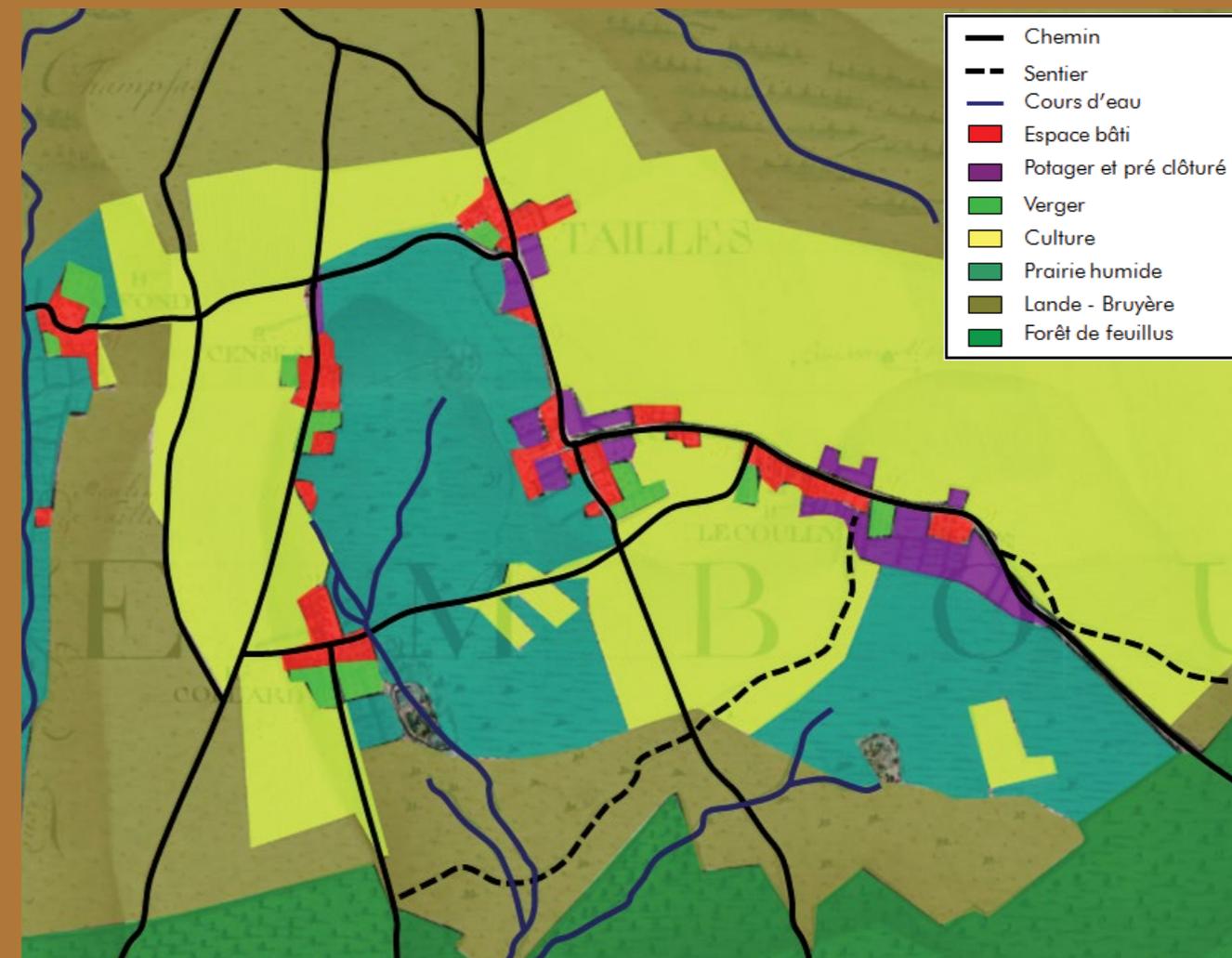
Censes : issu du terme « Cinse » correspondant à une ferme ou à une métairie. Si nous faisons référence au latin « Censu », cela pourrait correspondre à la ferme appartenant au Censier qui percevait un impôt foncier sur ses terres.

La Coulée (anciennement le Couilly) : provient de « Couleye », signifiant « coin du feu » et désigne en toute logique un lieu retiré. Le hameau est en effet à l'écart des deux zones plus bâties que sont respectivement les hameaux de la Cedrogne et de la Pisserotte (à l'Est), et le centre du village formé par les Colas, les Censes et les Tailles.

Période traditionnelle (avant 1850)



Extrait de la carte du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1777.



Occupation du sol en 1777

Le paysage agraire traditionnel de Les Tailles est composé de :

- plusieurs entités bâties (village et hameaux) qui comportent des fermes bi/tri-cellulaires (logis, étable, grange) non jointives, séparées les unes des autres par des jardins et des prairies plantées d'arbres. Des haies vives enclosent généralement ces parcelles.
- nombreux vergers à proximité des habitations.
- prairies généralement réduites aux abords des ruisseaux et dans les zones humides avoisinantes.
- quelques hectares de cultures pour l'autoconsommation exclusivement : céréales et pommes de terre à partir du début du 19^{ème} siècle. En effet, vu les moyens de communication quasi inexistants et le climat très rude, le village était très isolé pendant les longs hivers.

Ces parcelles sont continûment cultivées en assolement triennal et fertilisées par le fumier animal, ce qui permet d'organiser la vaine pâture du troupeau commun (moutons et cochons mais très peu de bovins) sur les terres en jachère mais aussi dans les landes et bruyères (d'appropriation collective) disposées circulairement autour des cultures.

- forêt de feuillus en bordure Nord et Sud du territoire. Celle-ci est soumise aux droits d'usage payants pour le bois de chauffage, le bois d'oeuvre pour la construction et le pâturage des troupeaux.

Jadis, les habitants étaient pratiquement tous des laboureurs et subvenaient à leurs propres besoins. Les céréales étaient rarement vendues étant donné les rendements médiocres des terres. On cultivait essentiellement le seigle (pour le pain), le sarrasin et la pomme de terre.

Une partie de la population avait également une activité complémentaire dans les domaines tels que l'exploitation du bois (charpentier, charron,...), le tissu et le cuir (tanneur, tisserand, teinturier, cordonnier,...), la transformation des céréales (meunier, boulanger,...), etc.

Exploitation de la tourbe

C'est dans les fagnes que se développe en abondance la sphaigne. En s'entassant avec d'autres végétaux sur plusieurs centaines d'années, des couches de tourbe se forment avec des profondeurs variant de 50 cm à 5 m.

Cette tourbe constitue un combustible fossile de médiocre qualité mais très précieux pour le chauffage domestique. Son exploitation consiste à : décaper la couche végétale, couper la tourbe en blocs (troufes) avec de longues bêches, les entreposer en tas pour séchage jusqu'à durcissement complet avant leur utilisation. Elle fut surtout exploitée du 16^{ème} jusqu'à la fin du 18^{ème} siècle (plus utilisée à partir de 1940).

L'exploitation de la tourbe

Source : <http://biodiversite.wallonie.be>, 2016.



Professions	Tailles	Censes	Collard	Chauveheid	Fond
Laboureur	25	5	8	15	
Charpentier	4				
Charron	3		1		
Maréchal	3				
Tisserand	3			1	
Sans revenus	2	1			
Clergé	2				
Sans ordre	1				
Aubergiste	1				
Cordonnier	1			1	
Horloger	1				
Hermite					
Boutiquier		1			2
Boulangier			2		
Meunier					3
Tanneur					1
Nb. de maisons	25	5	5	10	3

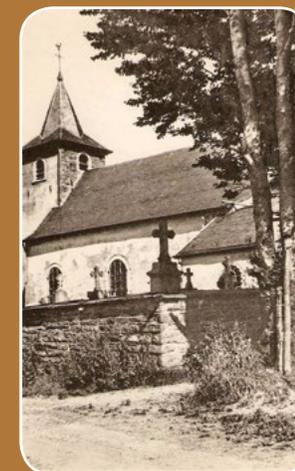
Principales professions et nombre de maisons à Les Tailles
Source : recensement de la population en 1766

L'église Saint-Gilles

Autrefois, une chapelle dépendant de la paroisse de Mont et de Dinez avait été construite aux alentours du 13^{ème} siècle par les seigneurs de Houffalize.

Une église est édifée en 1611-1612 lorsque Les Tailles devient une paroisse à part entière. L'édifice fut reconstruit en 1785 et restauré plusieurs fois par la suite. La dernière restauration date de 1968, suite aux dégâts de l'offensive des Ardennes.

L'église de Les Tailles est dédiée à Saint-Gilles. C'est ainsi que durant plusieurs décennies, un pèlerinage a été organisé pour invoquer la guérison ou pour bénir les petits enfants.



L'église Saint-Gilles



Localisation du moulin sur la carte de Ferraris

Le moulin banal

Le moulin des Tailles est l'un des quatre moulins banaux relevés dans le dénombrement de 1682. A cette époque, les habitants du village avaient l'obligation de moudre leur grain à ce moulin tout en y payant une redevance.

Le moulin à farine qui tourne avec l'eau du Martin Moulin figure sur la carte de Ferraris. Trois meuniers y travaillaient.

Arrêté vers 1925, le moulin reprendra un peu de service pendant la dernière guerre mais le vieux meunier, Gustave Lugen, décèdera le 3 janvier 1945 sans successeur.

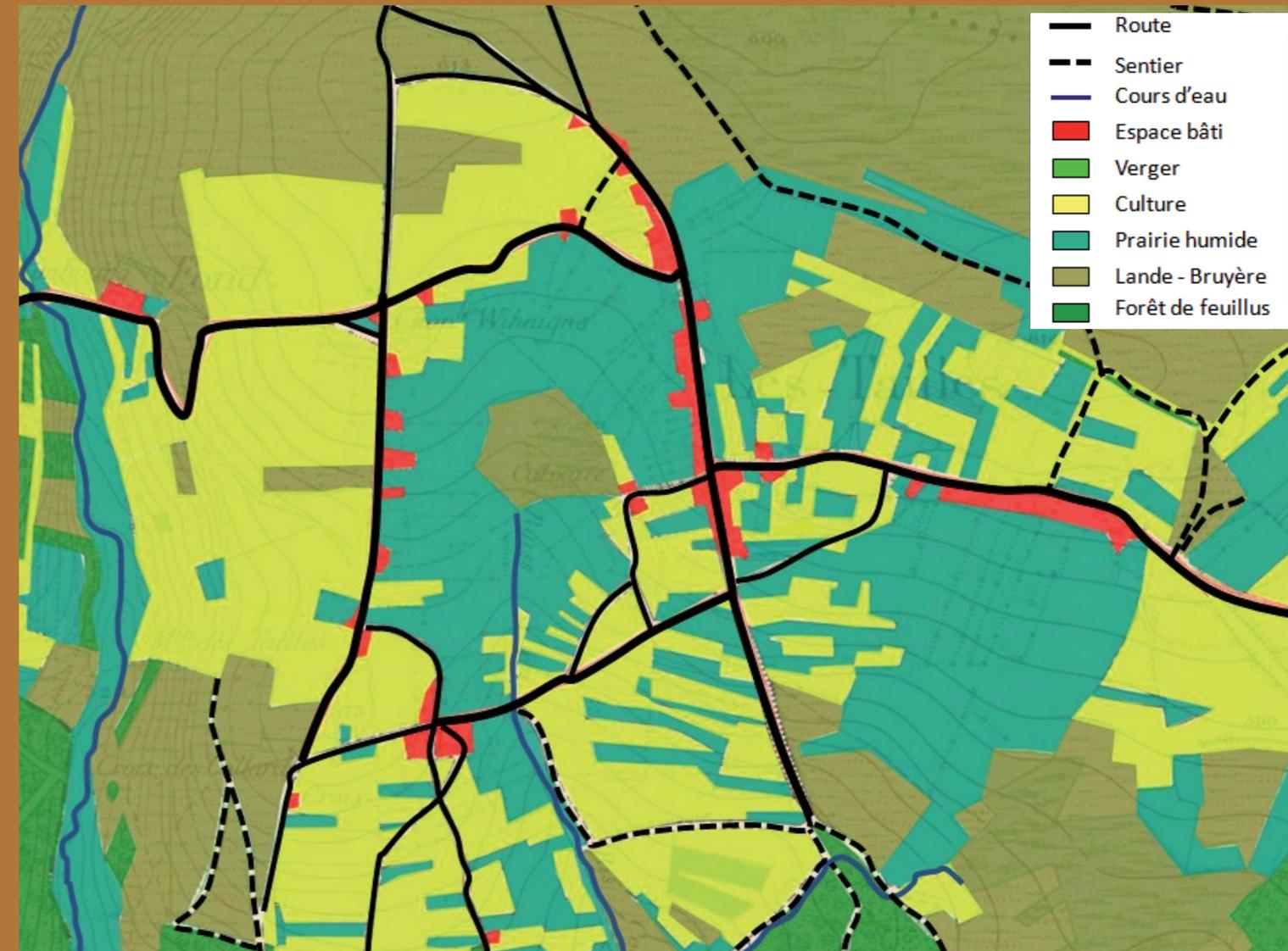
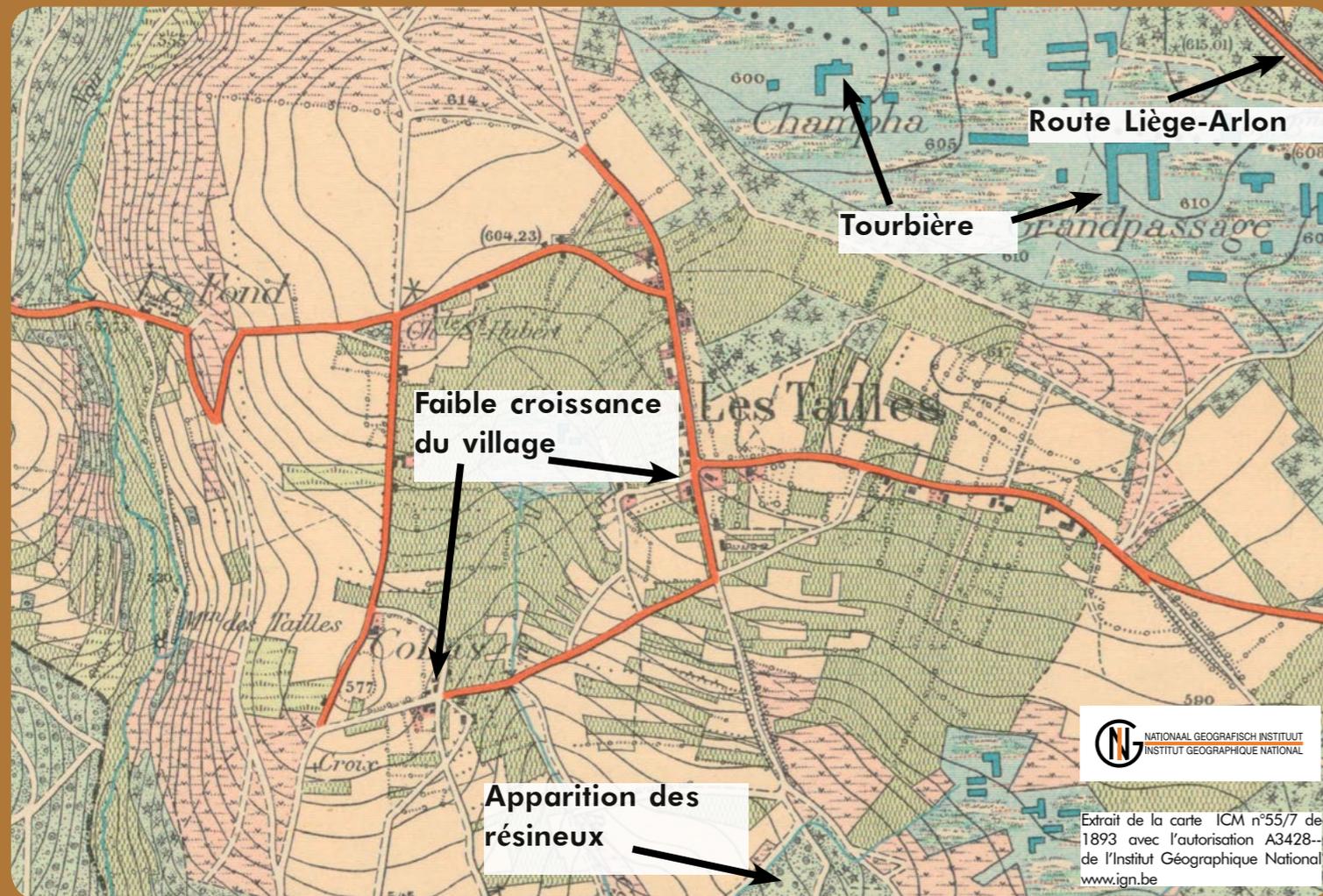
De l'or à Les Tailles?

Des traces d'exploitation de l'or ont été observées sur plusieurs sites du plateau des Tailles, notamment le long du ruisseau des Colas et au lieu-dit « Trou des Massotais » à proximité du Laid Bois au Nord de Les Tailles.

Une équipe de l'Université de Liège s'est rendue sur les lieux début des années 2000 et a découvert plusieurs traces d'orpaillage mais aussi des soutènements de galerie élaborés. Après analyse du bois de fixation, il semble que ces vestiges datent de l'époque du Bas-Empire Romain, soit en l'an 400 après J-C.

Cependant, selon le chercheur Lambert Grailet, cette galerie minière aurait été la réexploitation d'un site antérieur déjà utilisé par les Celtes (entre 360 et 280 avant J-C).

Période industrielle (1850-1950)



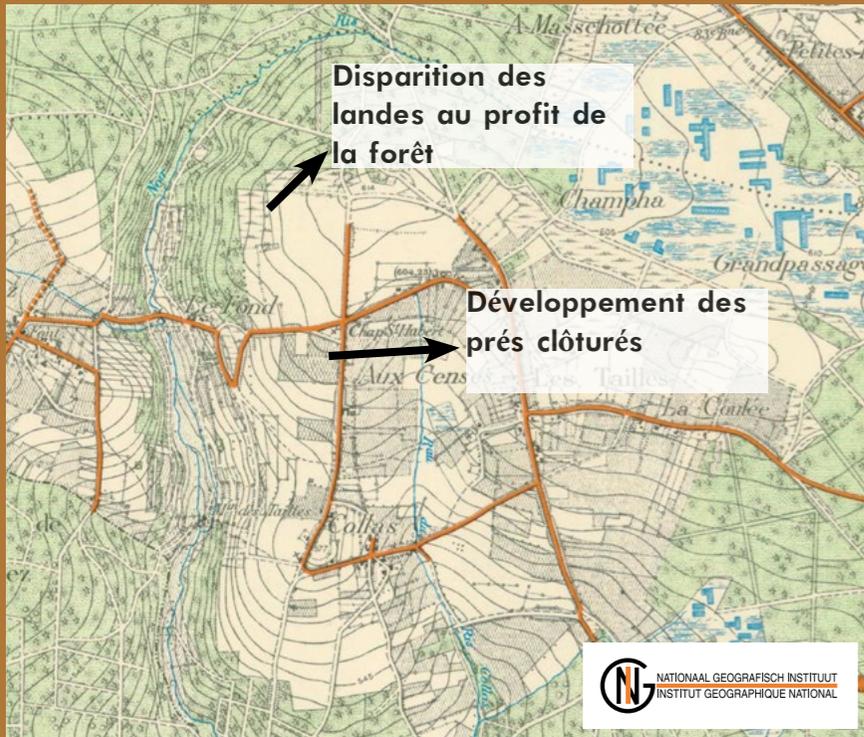
Occupation du sol en 1888

Malgré la volonté de tirer du sol les moindres ressources, la population locale ne peut pas enrayer son appauvrissement. De fait, les forêts sont déjà fort entamées lorsque le gouvernement prussien décide vers 1815 de reboiser les plateaux fagnards par l'épicéa, de croissance rapide mais de moindre qualité que le chêne. Ce changement aura un impact important sur les paysages ardennais au cours de la période industrielle.

Les voies de communication se développent petit à petit, notamment avec la route reliant Liège et Arlon et une amélioration générale du réseau secondaire (de plus en plus pavé). Cela permet ainsi au village de sortir de son isolement (voir p.22).

La période industrielle peut être divisée en deux temps au niveau de l'occupation du sol :

- Une période de culture jusqu'au début du 20^{ème} siècle. En effet, suite à la loi sur la mise en valeur des terres incultes du 25 mars 1847, celles-ci sont défrichées et drainées. Les parcelles qui sont les mieux situées par rapport aux villages et mieux exposées pour l'ensoleillement sont mises en culture. Le reste de ces terres est progressivement planté en résineux pour les scieries de la région et pour la production de bois de mine ou encore des billes de chemin de fer.



Situation en 1933 : extrait de la carte ICM n°55/7 de 1933 avec l'autorisation A3428 de l'institut géographique national - www.ign.be

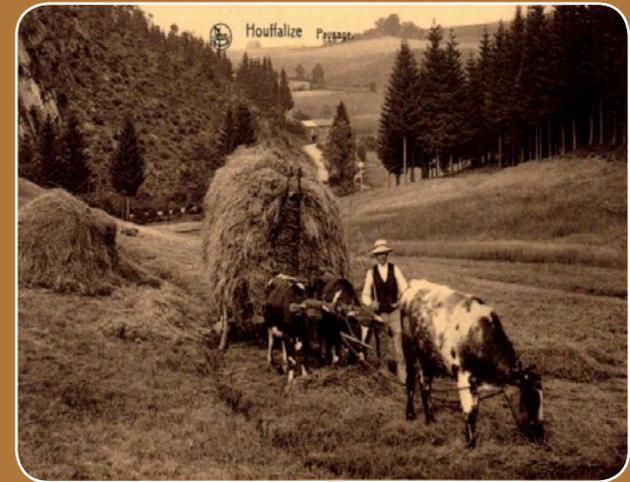
Parallèlement, entre 1830 et 1880, la majeure partie des routes d'Etat et communales sont pratiquement achevées. Ces facilités de communication permettent ainsi au village de développer le commerce. Les matières pondéreuses, telles que l'arkose ou le charbon de terre (tourbe) connaissent un essor remarquable.

A côté de cela, l'utilisation de la chaux afin de fertiliser les terres favorise le développement des cultures. C'est grâce à l'arrivée du vicinal (à Dochamp, Manhay et Houffalize) que les habitants de la province de Luxembourg ont obtenu l'installation de plusieurs dépôts de chaux, vendue à prix réduit par l'Etat.

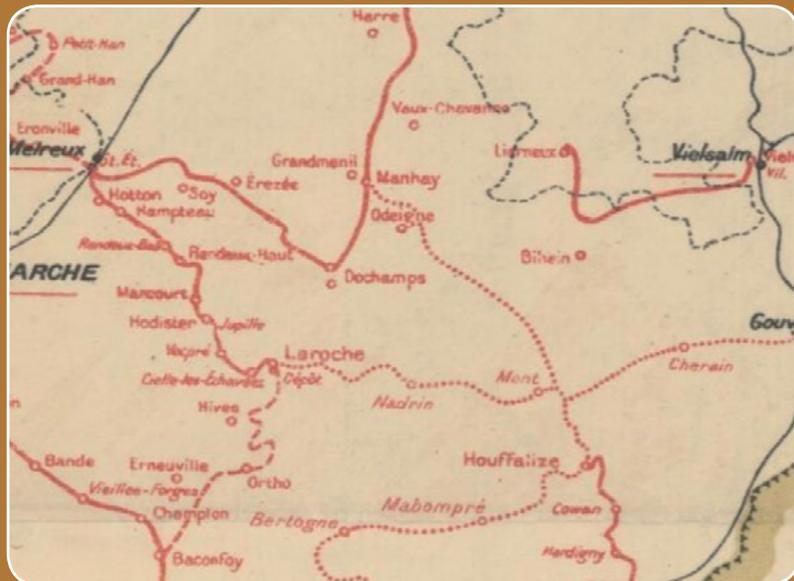
- Une seconde période marquée par un retour à l'élevage et à l'herbage. En effet, le dernier quart du 19^{ème} siècle est marqué par des récoltes médiocres pour les décennies 1870-1880 mais surtout par la crise du blé qui se produit en 1880 avec l'arrivée des céréales étrangères à bas prix.

C'est le début de la reconversion de l'Ardenne céréalière séculaire vers l'herbage artificiel, cultivé et accompagné d'élevage bovin. La carte de 1924 montre l'apparition de ces prés clôturés, qui témoignent de ce changement.

De plus, deux types d'innovation vont contribuer à l'essor de l'élevage (de 1880 à 1930). Tout d'abord, la pasteurisation va résoudre le problème de la conservation des aliments, puis, l'apparition de nouvelles races bovines telles que la Holstein (vache laitière), la Pie Rouge (laitière ou viandeuse) ou encore la Pie Noire (laitière ou viandeuse) qui, à force de croisements vont améliorer le rendement.



Rentrée des foin avec attelage de 3 vaches



Extrait de la carte des chemins de fer vicinaux de Belgique, avril 1927. Les tracés en pointillés n'ont pas été réalisés.



Anciennes fermes avec de grandes portes de grange (témoins de cette période céréalière)



L'ancienne école des filles

Les écoles de Les Tailles

En plus des travaux de construction de routes et du développement de l'agriculture, l'Ardenne continue à sortir de son isolement avec la construction d'écoles.

C'est ainsi que deux écoles datant de l'avant-guerre, voient le jour dans le village, une pour les filles et une autre pour les garçons. Le bâtiment de l'ancienne école des filles n'existe plus aujourd'hui. Il se situait à mi-chemin entre l'église et le presbytère. Une étable a été reconstruite sur cet emplacement (voir p.11). L'école des garçons correspond quant à elle au bâtiment de la salle du Foyer Culturel.

La carrière d'arkose

Parmi les grès, l'arkose est une variété tout à fait typique de la région. Toutefois, son usage ponctuel est lié à la présence immédiate d'une carrière étant donné la concurrence du grès et du schiste.

L'arkose est une pierre résistante et non gélive. Elle est le résultat d'une transformation métamorphique des grès au voisinage des terrains d'origine magmatique. En d'autres mots, cette transformation se réalise sous l'effet de modifications des conditions de température, de pression et de la composition chimique des roches.

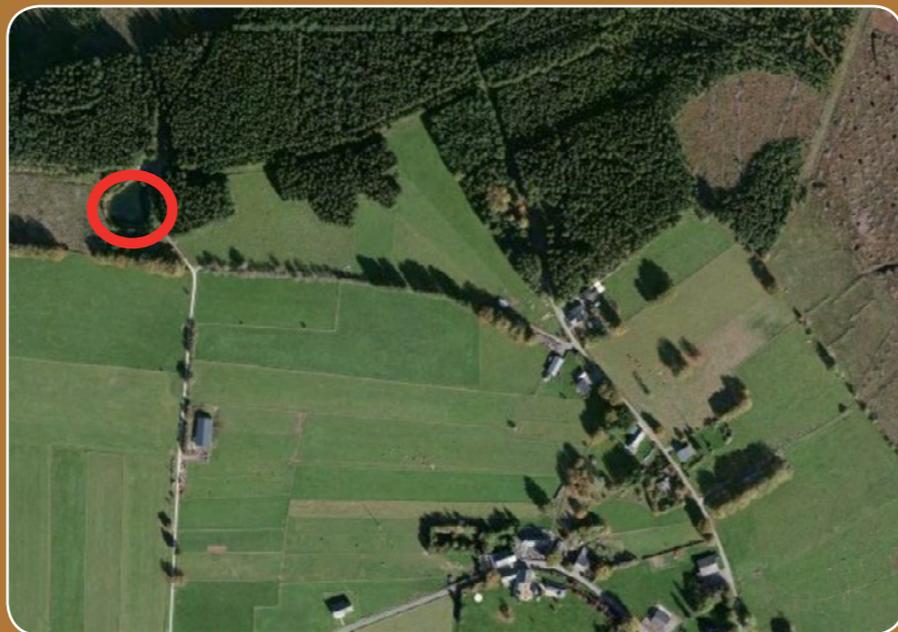


Exemple de maçonnerie en arkose - Chapelle Saint-Hubert

Cette transformation offre à la pierre, une gamme de couleurs pastel, blanc laiteux, gris, vert, rose ou jaune, voire des teintes plus vives, nuancées de brun ou de rouille. D'où la teinte tout à fait particulière d'une grande partie des façades des bâtiments du village.

La carrière de Les Tailles, située au Nord-Ouest du village, était encore exploitée jusqu'à la fin du siècle dernier.

Aujourd'hui, il est encore possible de trouver de l'arkose dans les carrières de Boussire et de Waimes.



Localisation de l'ancienne carrière sur vue satellite (Bing maps, 2016)

Le village à travers les deux guerres mondiales...

La Baraque des Russes

Au cours de la guerre 14-18, les Allemands entreprennent de renforcer le réseau ferré de la région, notamment sur la ligne Gouvy-Saint-Vith. Ces travaux nécessitent une main-d'œuvre importante. Les Allemands font donc appel à des prisonniers russes pour construire et entretenir ces voies.

Une certaine partie d'entre eux s'échappent de leurs campements de travail et trouvent refuge dans les bois de la Cedrogne, à proximité du Martin Moulin, en contrebas du confluent du ruisseau avec celui des Colas. Ces russes, livrés à eux-mêmes et dépourvus de revenus, vivent dans des baraquements grâce à la charité des villageois.

La Seconde Guerre Mondiale

Peu impacté lors de la première guerre mondiale, le village connaît un autre sort lors de la guerre 40-45. Dès le 10 mai 1940, un premier combat a lieu à Chabrehez entre les Chasseurs Ardennais et une avant-garde de panzer du général Rommel.

Le second évènement fut l'offensive allemande durant l'hiver 44-45. La ligne de front n'étant pas bien loin du village, les Allemands restent au sein du village pendant plus de trois semaines. Plusieurs maisons furent brûlées voire complètement détruites. En plus des pertes militaires, plusieurs villageois décèdent également lors de cette bataille.

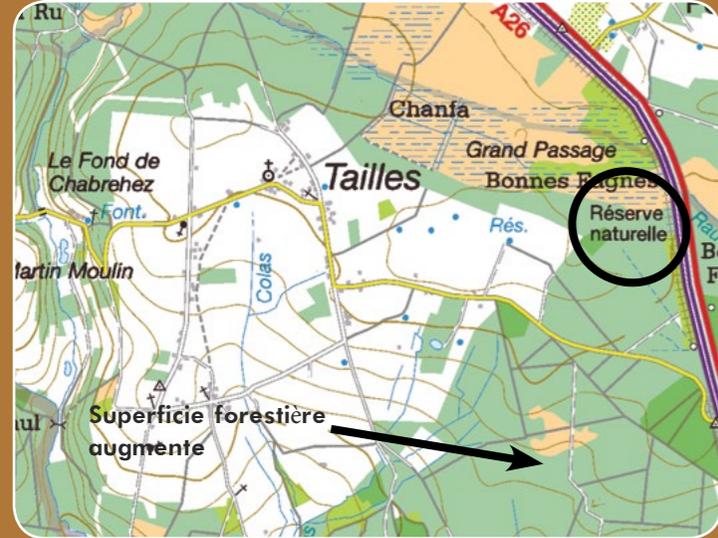


Traversée des allemands motorisés à Chabrehez



Tombes au Colas en janvier 1945

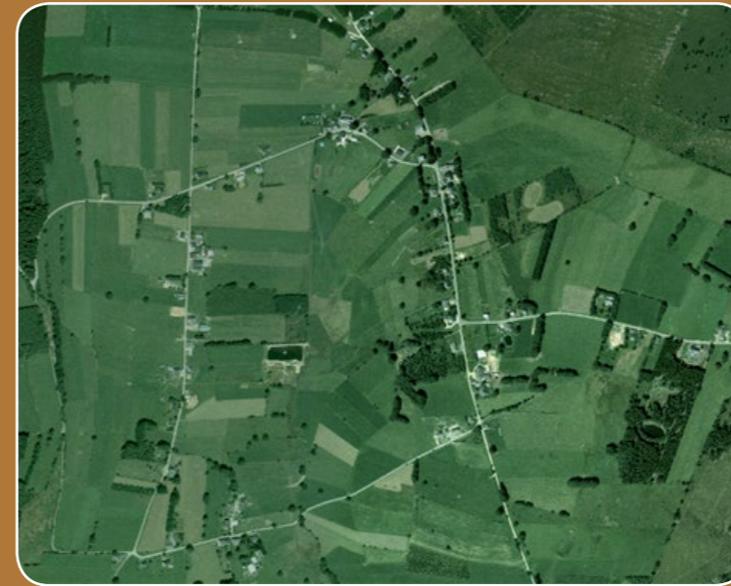
Période post-industrielle (après 1950)



Extrait de la carte IGN au 1/50000 avec l'autorisation A3428 de l'institut géographique national - www.ign.be



Agrandissement de certaines exploitations agricoles



Vue satellitaire en 1998



Vue satellitaire en 2013

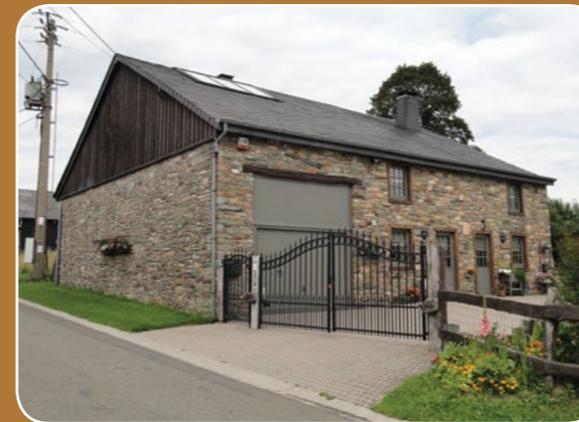
Avec la meilleure accessibilité du village et la démocratisation des moyens de transport dans les années 80-90, Les Tailles connaît une urbanisation croissante et la population tend aujourd'hui à réaugmenter.

Le 20^{ème} siècle est marqué par un exode rural de la population ardennaise vers les centres urbains et industriels wallons. Ce phénomène perdure au début de la période post-industrielle au niveau de Les Tailles. Le plateau comptabilisait plus de 450 âmes à la fin du 19^{ème} siècle contre 250 en 2010.

En effet, la population décroît progressivement depuis la 2^{ème} guerre mondiale. Bien que cette tendance s'inverse depuis quelques années, cet exode a conduit à la disparition des trois commerces du village et à la fermeture de l'école. Malgré cette diminution, les bâtiments se sont généralement maintenus mais ne sont plus occupés, comme autrefois, par des familles nombreuses, mais par des cellules familiales plus petites.

Ces fermes ont été transformées petit à petit en simples résidences (permanentes ou secondaires) en tentant de préserver le caractère traditionnel de certains bâtiments ou en les modernisant avec des modifications architecturales variées.

Seules les grandes exploitations se sont maintenues au niveau du village, voire même développées au dehors avec la construction de nouveaux hangars plus spacieux et modernes.



Ferme rénovée en habitation résidentielle

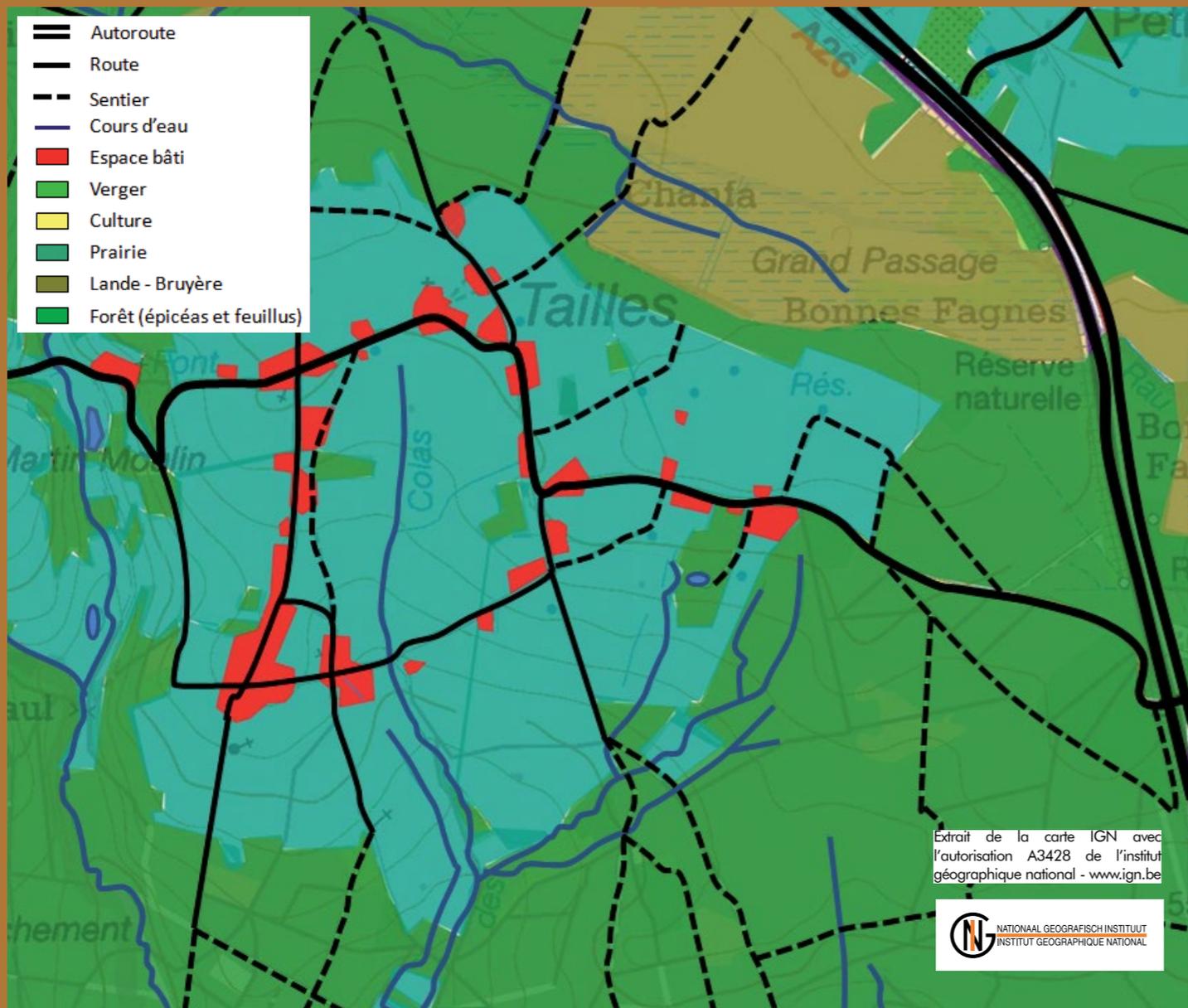
Cette résidentialisation du village est en lien avec le déclin de l'agriculture. Aujourd'hui, les agriculteurs sont largement minoritaires, sous 10% des familles. A contrario, les activités liées à la forêt (sylviculture et chasse) ont considérablement augmenté avec une seconde vague d'enrésinement entreprise dès la deuxième guerre mondiale, conduisant à un rétrécissement important des fagnes.



Habitation contemporaine

Il a fallu attendre les années 2000 pour que d'importantes zones de fagnes soient en partie restaurées et mises sous statut de réserves naturelles. Cependant, elles ont perdu leurs liens avec le village qui, jadis, vivait partiellement de l'exploitation de tourbe et du pâturage.

Pour résumer, le terroir agricole est aujourd'hui totalement indépendant de l'espace forestier. Le premier a changé d'affectation en devenant monoculturel (herbages). Le second est devenu essentiellement producteur de matières ligneuses et de ce fait, une source financière non négligeable.



Occupation du sol aujourd'hui

La construction de l'autoroute E25

Fin du 20^{ème} siècle, le cadre paisible et verdoyant de Les Tailles va être considérablement chamboulé avec la construction de l'autoroute E25, appelée également l'autoroute du soleil. Cette voie de communication européenne relie Hoek van Holland (Pays-Bas) à Gênes (Italie). Elle traverse notre pays en reliant Maastricht, Liège, Arlon et Luxembourg.

Tout commence dans les années '50 avec la déclaration de Genève qui définit les grands axes européens. Côté belge, l'Etat se montre peu intéressé dans un premier temps mais sous la pression de la province de Liège pour une liaison rapide vers l'Ardenne (en vue d'un meilleur développement économique et touristique), un arrêté est signé en 1969 pour sa construction.



Tracé de la E25 en Europe



Vue sur l'autoroute depuis le pont de Pisserotte

Cependant, de nombreuses contraintes vont retarder l'avancement de ce vaste projet :

- financières : les politiques du Nord du pays estiment qu'entamer ce projet conduirait à gaspiller de l'argent.
- environnementales : avec la traversée de réserves naturelles (dont celles du plateau des Tailles) et de plusieurs sites écologiques remarquables.

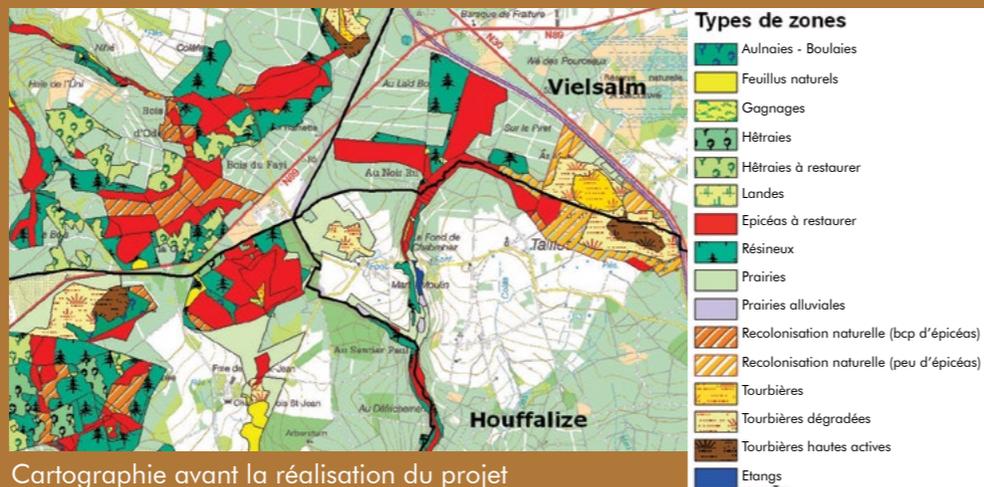
Malgré cela, les travaux sont terminés en 1990 pour le tronçon Baraque de Fraiture - Mont - Houffalize.

Pour information, cette autoroute longue de plus de 100 km est la plus élevée de Belgique, atteignant près de 650 m d'altitude à la Baraque Fraiture.

Projet LIFE - Plateau des Tailles

Entre 2006 et 2010, un projet LIFE « Restauration des habitats naturels au Plateau des Tailles » est réalisé. Au delà de la plus-value écologique en termes de biodiversité, ce projet va considérablement modifier le paysage non bâti du plateau.

Concrètement, ce projet s'inscrit dans un vaste programme régional de conservation des habitats tourbeux. Au niveau local, il a pour but d'enrayer la dégradation alarmante des milieux naturels sur l'ensemble du Plateau des Tailles.



En cinq années de travail, de nombreux objectifs ont été atteints tels que :

- Restauration de 600 ha de landes et tourbières, 150 ha de hêtraies et 100 ha de fonds de vallées.
- Création de 380 ha de nouvelles réserves naturelles.
- Enlèvement de 325 ha de plantations d'épicéas sur sols tourbeux ou alluviaux.
- 600 nouvelles mares et plans d'eau, pour une surface ennoyée de 18,5 ha.
- Mise en place d'un pâturage extensif sur 100 ha de landes et de prairies alluviales,....



Déboisement et creusement de mares



Vue vers la Fagne du Grand Passage

Et demain ?

Les limites de la zone d'habitat à caractère rural du plan de secteur sont telles que de très nombreuses parcelles sont disponibles entre les différents hameaux. Plusieurs lotissements ont été octroyés aux Tailles au cours des vingt dernières années, mais plusieurs restent encore non urbanisés.

Existe-t-il une nécessité de poursuivre l'urbanisation à court terme ?

La configuration très linéaire de la zone d'habitat à caractère rural des Tailles, de même que l'urbanisation en cours sur l'ensemble de la zone de manière très disloquée, limitent fortement les interventions possibles. Les solutions proposées consistent essentiellement en des mesures d'accompagnement ou des options générales de développement :

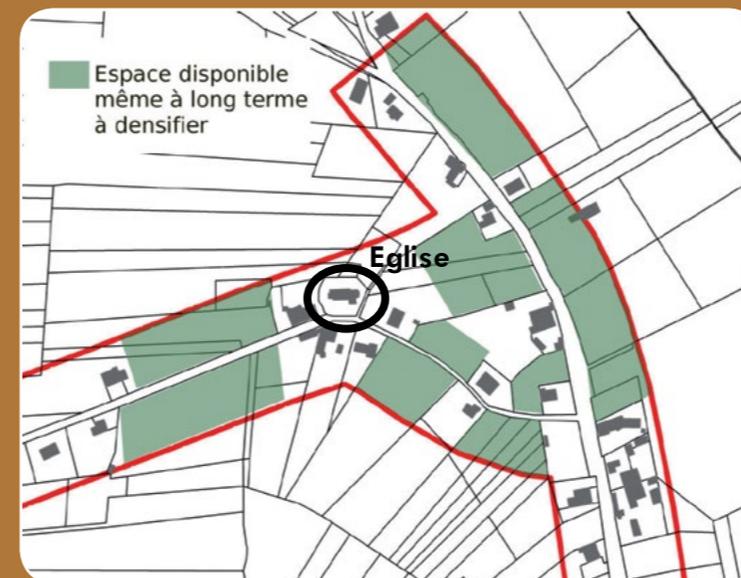


Plan de secteur de Les Tailles
(rouge/blanc : habitat, jaune : espace agricole, vert : forêt, vert d'eau : zone naturelle, mauve/blanc : zone d'extraction)

1. Le coeur de village

Autour de l'église des Tailles, au Nord du village, la zone d'habitat à caractère rural connaît un élargissement qui entrouvre la possibilité de développer et marquer un centre de village.

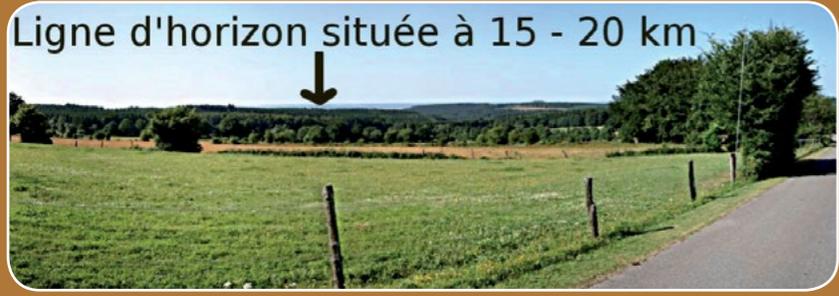
Cette zone est encore très peu dense et n'a pas fait l'objet de permis de lotir, des mesures particulières pourraient donc être imposées lors de l'octroi de permis d'urbanisme ou d'urbanisation (densité du bâti, implantation par rapport à la voirie, cohérence des matériaux, développement d'un espace public de qualité,...).



II. Mesures générales

Il convient de profiter de plusieurs éléments naturels pour maintenir des ouvertures paysagères (ruisseau, bosquet, prairie extensive).

En effet, situées sur un plateau de grande qualité biologique et paysagère, ces ouvertures sont à protéger dans toutes les directions.



III. Ouvertures paysagères au Sud

La seule importante zone « vierge » ou presque sur l'ensemble de la zone d'habitat à caractère rural est située au Sud.

Elle est idéalement placée en termes d'ouverture paysagère et offre d'indéniables vues de grande qualité.

Lors d'une éventuelle révision du schéma de structure de la commune, son urbanisation pourrait être différée dans le temps. Après, par exemple, la mise en œuvre de 80 % des permis de lotir déjà octroyés dans le village, dont peu de parcelles ont déjà trouvé acquéreur.

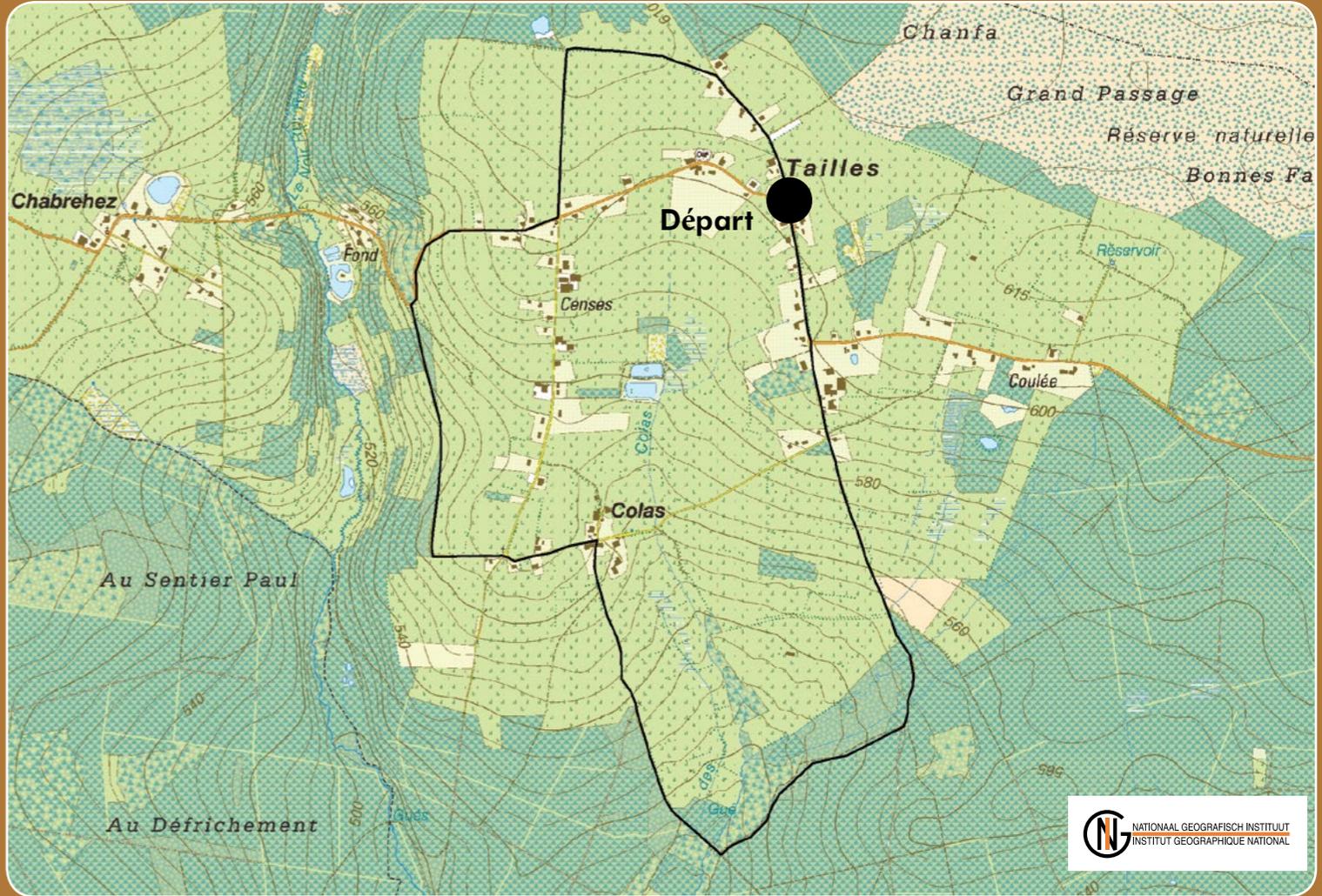


Espace encore préservé au Sud du village

Proposition de balade

Envie de découvrir cela sur le terrain? C'est possible ! Au travers de cette balade, vous pourrez retrouver de nombreux éléments décrits et expliqués dans ce carnet.

Longueur : 6,2 km - Durée : 1h30-1h45



Extrait de la carte IGN au 1/10000 avec l'autorisation A3428 de l'institut géographique national - www.ign.be

